

Fusion des régions: 2 milliards d'économies sont possibles

- Une étude de l'iFRAP suggère de profiter de la réforme territoriale pour aligner les gestions régionales.
- A contrario, des fusions non contrôlées seront coûteuses.

COLLECTIVITÉS

Matthieu Quiret
mquiret@lesechos.fr

Le Conseil général des Pays de la Loire dépense moins de 270 euros par habitant par an quand le Nord - Pas-de-Calais dépasse les 350 euros. La moyenne des régions, elle, se situe à 330 euros. Dans une étude publiée aujourd'hui, la Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques (iFRAP) a chiffré entre 1,5 et 2 milliards d'euros les économies auxquelles pourrait mener l'alignement des 13 futures régions de la réforme territoriale sur les performances des Pays de la Loire. Il y a une semaine, Didier Migaud pointait justement ces écarts lors de la présentation du rapport de la Cour des comptes qu'il préside.

Agnès Verdier-Molinié, directeur du think tank libéral, estime que ces 5 à 10 % d'économies de fonctionnement potentielles se situent avant tout dans la gestion des 82.000 agents régionaux, d'autant que ces effectifs devraient doubler avec les transferts de compétence attendus.

Après plusieurs mois de travail sur les bilans sociaux des régions et les rapports des chambres régionales des comptes, l'iFRAP affirme que d'autres optimisations pourraient même déboucher sur plus de 1 milliard d'euros d'économies en plus. Dans son viseur figurent notamment les jours de congés supplémentaires octroyés par certaines régions. Les fonctionnaires régionaux n'effectuent pas les 1.607 heures de travail annuelles théoriques, mais 3 % en moins en moyenne, soit un écart de 35 à 40 millions d'euros par an. Autre cible, la réduction de l'absentéisme régional qui coûte 225 millions. Là encore, le Nord - Pas-de-Calais ou Paca connaissent des moyennes de 33 jours d'absence par employé quand la Bretagne ou le Centre limitent cette dérive à 23 jours annuels. Pour le think tank, cette démotivation des personnels concerne surtout les « TOS » des lycées dont la tutelle reste floue, entre les établissements et le conseil régional. Le problème s'étendra si les régions récupèrent, comme prévu, le personnel des collèges.

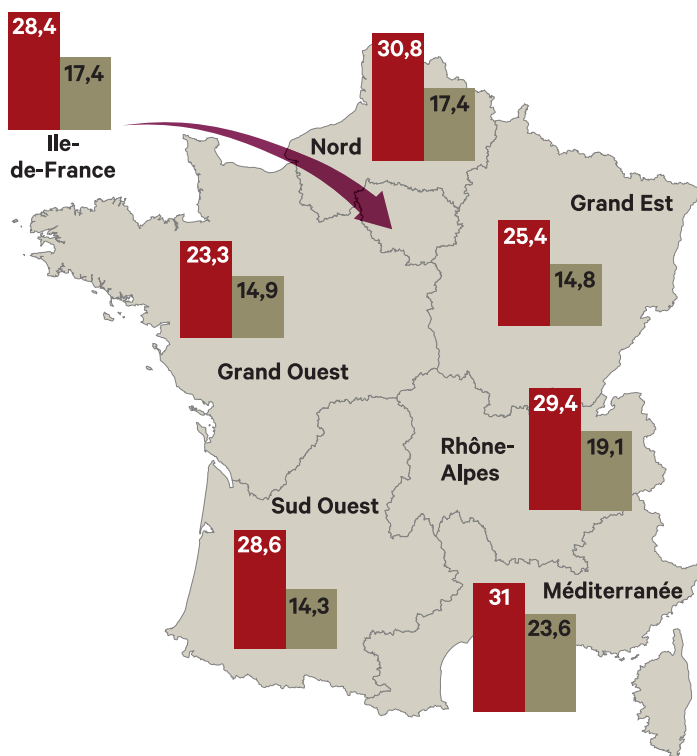
Indicateurs de bonne gestion

Outre une meilleure gestion du personnel et l'arrêt des embauches, l'iFRAP pousse l'idée d'une mise en cohérence de la carte administrative de l'Etat, de la Sécurité sociale et des futures régions. La fermeture de 230 sous-préfectures et de 88 préfectures économiserait 180 millions. L'Etat se contenterait alors des préfectures régionales, du réseau des trésoreries et de La Poste pour maintenir des guichets de proximité. Enfin 70 millions d'euros seraient dégagés en évitant le doublement du nombre d'élus régionaux lors des fusions.

Ces analyses font fi des nombreuses disparités régionales, mais pour Agnès Verdier-Molinié, elles montrent la nécessité de poser des garde-fous ou des indicateurs de bonne gestion pour limiter les dérives potentielles de la réforme territoriale. Elle pointe en particulier le risque que la seule absorption des régimes indemnitaires plus avantageux des effectifs départementaux par les régions se fasse par le haut. L'iFRAP a extrapolé les estimations faites par le Loiret pour aboutir à un risque de surcoût oscillant entre 120 et 170 millions d'euros pour les 13 nouvelles régions. ■

L'absentéisme dans les conseils régionaux

■ En nombre de jours par agent
■ En nombre de jours dans le secteur privé



« LES ÉCHOS » / SOURCES : IFRAP, ALMA CONSULTING

Des rapprochements plus ou moins évidents



Shutterstock

Bordeaux arbitre

Avec 12 départements, l'Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin sera la plus grande région de France. Sa future capitale sera Bordeaux, mais les négociations n'ont pas commencé : elles seront faciles avec le Limousin, plus compliquées avec Poitou-Charentes. Les trois collectivités se réunissent pour la mi-novembre dès l'entame des discussions.



Shutterstock

Interrogations en Bourgogne et en Franche-Comté

Plus de 1.500 Franc-comtois se sont exprimés lors de la consultation publique récente sur le projet de fusion avec la Bourgogne. « Nous avons senti la demande d'un grand projet fédérateur, mais aussi des doutes », reconnaît Marie-Guite Dufay, présidente de la région. En Bourgogne, le Conseil économique, social et environnemental vient de rendre un avis tout aussi mitigé.

La fusion MPLR entrée

La fusion Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon reste incertaine. La commission sénatoriale sur la réforme territoriale a voté hier le maintien des deux régions séparées. Ce rapprochement a les faveurs de Martin Malvy, président de la première, pas de Damien Alary, son homologue.



AFP

Rhône-Alpes et Auvergne presque mariées

Les deux présidents ont déjà lancé la co-construction de la nouvelle région. Ils n'en espèrent cependant pas beaucoup d'économies.

Certains parlent du « mariage de l'année ». Comme deux fiancés, Jean-Jack Queyranne, président de la région Rhône-Alpes, et son homologue auvergnat, René Souchon, affichent leur « union » à toute occasion. « Ce n'est ni une fusion ni une absorption, mais la co-construction d'une nouvelle région », précise ce dernier. Une région qui sera probablement baptisée « Aura » (Auvergne Rhône-Alpes).

Pour être prêts en 2015 à anticiper la fusion de 2016, les deux présidents ont, dès juin dernier, établi une feuille de route et mis en place deux comités : l'un réunissant les exécutifs et l'autre les directeurs généraux et directeurs généraux adjoints. Et dans chaque région, une autre instance de concertation doit rassembler des représentants des groupes politiques, du conseil économique, social et environnemental régional, des chambres consulaires, des universités. Déjà opérationnel en Auvergne, elle sera installée en Rhône-Alpes courant novembre.

L'état des lieux des politiques régionales, première étape pour faciliter les convergences, est en cours de finalisation : « Il n'y a pas de différence fondamentale dans les modalités d'organisation, dans les

Des mutualisations, notamment l'antenne de Rhône-Alpes à Bruxelles, seront réalisées courant 2015.

« systèmes de subvention entre nos deux régions », souligne Jean-Jack Queyranne. « Les méthodes de travail sont assez différentes. Il faudra les rapprocher, notamment pour les politiques de soutien aux territoires », relativise René Souchon.

Pour ne pas instituer un « impérialisme lyonnais », Jean-Jack Queyranne propose de localiser en Auvergne, à Clermont-Ferrand, certaines directions de services comme l'agriculture et l'aménagement numérique des territoires. Il a toutefois retoqué l'idée de son homologue de partager des sessions d'assemblée entre Lyon et Clermont, comme entre Bruxelles et Strasbourg pour le Parlement européen. René Souchon insiste néanmoins sur « la taille de la future région qui crée un impératif de proximité, de déconcentration forte de l'administration régionale ». Les services liés à l'éducation, aux transports, etc., pourraient être présents dans chaque chef-lieu de département, via notamment des plateformes numériques. Les structures en charge du tourisme et de l'action économique pourraient fusionner. Des mutualisations, concernant notamment l'antenne de Rhône-Alpes à Bruxelles et la coopération menée par les deux régions au Mali, seront réalisées courant 2015.

Jean-Jack Queyranne prévient néanmoins : « Les économies résultant de la fusion seront limitées. » Les dépenses de personnel ne représentent que 6 % du budget rhônalpin et l'essentiel des fonctionnaires régionaux sont affectés dans les lycées.

— V. C. et S. J.